



Paris, 3 juillet 2011

Communiqué de presse

Le Groupe Accor rappelle être tenu à un devoir de réserve dans le cadre de la procédure judiciaire en cours sur l'affaire intervenue au Sofitel New York samedi 14 mai et reste à la disposition des autorités américaines pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Les dirigeants du Groupe Accor démentent formellement les allégations proférées à leur encontre, laissant entendre qu'ils seraient intervenus d'une quelconque manière dans le déroulement et le traitement de cette affaire.

Ces informations sont sans fondement et pourraient être considérées comme diffamatoires.

Accor, premier opérateur hôtelier mondial, leader en Europe est présent dans **90 pays avec 4200 hôtels et plus de 500 000 chambres**. Fort d'un large portefeuille de marques, avec **Sofitel, Pullman, MGallery, Novotel, Suite Novotel, Mercure, Adagio, ibis, all seasons, Etap Hotel, Formule 1, hotelF1 et Motel 6**, ainsi que ses activités associées **Thalassa sea & spa** et **Lenôtre**, Accor propose une offre étendue, allant du luxe à l'économique.

Avec **145 000 collaborateurs** à travers le monde, le Groupe met au service de ses **clients et partenaires** son savoir-faire et son expertise acquis depuis près de 45 ans.

CONTACT PRESSE

Charlotte Thouvard
Directrice de la Communication EMOA et des
Relations Medias Monde
Tél : +33 1 45 38 18 28
e-mail : charlotte.thouvard@accor.com